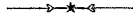


UNIVERSITÉ DE FRANCE. — ACADEMIE DE NANCY.



INAUGURATION
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE
ET
RENTÉE DES FACULTÉS
DE DROIT, DES SCIENCES ET DES LETTRES

DE NANCY

Le 19 Novembre 1872.

NANCY
IMPRIMERIE DE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}.

11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

—
1873

DISCOURS

DE M. LE RECTEUR.

Notre séance de rentrée présente une solennité inaccoutumée. L'Académie de Nancy est devenue une véritable Université. « Je rétablis autant qu'il est en moi, écrit le Ministre de l'Instruction publique, l'Université de Nancy, et je lui donne toute la liberté dont une famille et un corps savant ont besoin, sans rien ôter à ce qu'il y a d'efficace et de bienfaisant dans l'autorité centrale. » Les Facultés déjà existantes, celles du droit, des sciences et des lettres, ont reçu leur complément; nous installons aujourd'hui la Faculté de médecine, et pour marquer le caractère imposant de cette installation, il me suffira de jeter les yeux sur le cortège nombreux et brillant dont je suis entouré.

La France possédait naguère dans ses provinces de l'Est de célèbres et florissants établissements d'enseignement supérieur. De douloureux événements les lui ont ravies. L'obligation de les rapatrier était pour nous une dette patriotique. Une autre raison encore nous le commandait. Dans un temps où le pays recueille toutes ses forces vives, il importait de ne pas laisser notre haut enseignement, surtout notre enseignement médical, privé d'institutions qui faisaient partie de son patrimoine, et d'hommes qui avaient contribué à sa puissance et à son éclat. La politique, unie à de légitimes pensées d'avenir, indiquait Nancy comme le quartier-général où devaient se replier et se concerter nos forces intellectuelles.

pour se rallier au sein d'une Académie pleine elle-même d'activité et de vie. M. le Ministre de l'Instruction publique, s'inspirant de la pensée de l'illustre chef de l'État, a vu là une patriotique nécessité; il s'est associé aux sentiments exprimés par la ville de Nancy et par les représentants des départements de l'Est. L'Assemblée nationale à son tour a voulu les partager et les sanctionner.

C'est ainsi que cette Université, créée il y a dix-huit ans avec quelques pierres d'attente, voit poser aujourd'hui ses dernières assises, et devient en un jour la plus brillante des Universités françaises, la plus riche par le nombre des chaires comme par la variété des enseignements.

Les Facultés de Nancy, assistées de l'École supérieure, avaient su tirer un habile parti de leurs ressources, créer un foyer d'enseignement déjà renommé, former par leur union étroite et leur assujettissement volontaire à des règles communes un solide faisceau, conquérir enfin une rapide célébrité.

Les voici maintenant agrandies, fortifiées, presque doublées. Je n'en vois pas une seule qui ne se soit ouverte à nos chers exilés de Strasbourg, heureux de retrouver au milieu de nous les cadres de la patrie. En saluant ces nouveaux venus, j'ai le regret que leur nombre m'empêche de les nommer tous et de rappeler les titres de chacun. D'ailleurs ils ne viennent point ici comme des épaves isolées; ils viennent comme un corps qui en se retirant a sauvé son drapeau.

La Faculté de médecine, reconstituée sur les bases les plus larges, comptant dans son sein des célébrités et des illustrations que nous pouvons opposer aussi bien aux Universités étrangères qu'aux autres Facultés françaises, doit à Nancy rester jalouse de son passé et se montrer confiante dans son avenir. La chaîne de ses traditions n'est pas brisée; elle continuera à se dérouler glorieusement. Ce n'est pas seulement un asile que MM. les professeurs de Strasbourg trouve-

ront au milieu de nous; il y trouveront un concours empressé, que je leur promets au nom de tous. Ils trouveront dans la ville de Nancy, qui a aussi ses traditions dont elle est fière et de nobles ambitions qu'elle a su justifier, l'accueil le plus digne d'eux, celui qu'une société éclairée, ayant le sens de toutes les grandeurs intellectuelles et morales, saura faire à des hommes qui ont longtemps honoré la science française.

J'aurais voulu qu'une voix plus autorisée que la mienne vînt les remercier de n'avoir pas désespéré d'eux-mêmes, d'avoir sacrifié leur repos, leurs affections, souvent leurs intérêts les plus chers, à une pensée de patriotique dévouement; de s'être crus engagés par leur passé même et par la durée ou l'éclat de leurs services; d'être enfin venus, sentant que leur tâche n'était pas terminée, la continuer en apportant à une Université restée française le concours de leurs forces, de leur expérience et de leur renommée. Conserver, fortifier, reconstruire à quelques égards les hautes études médicales qui ont fait beaucoup de progrès, mais qui en ont beaucoup à faire encore, parce que les conditions de l'enseignement se sont transformées et que les exigences des services médicaux vont sans cesse croissant, c'est là une tâche qu'ils auront l'honneur d'avoir comprise comme un devoir, comme un devoir pour lequel on ne marchand pas les sacrifices. Pour moi, chargé par le Ministre de l'Instruction publique de souhaiter la bienvenue à ces vétérans de la science qui sont aussi les victimes de nos désastres, je sens trop en ce moment l'insuffisance de mes paroles. Elles n'exprimeront jamais assez les sentiments qui m'animent, et qui resteront au-dessous de ce que la France leur doit. Je laisse à l'illustre doyen le soin de vous exposer ce que sera sous sa puissante direction la Faculté de médecine de Nancy. Je n'ai pour le moment qu'un regret, c'est que cette réunion si désirée dont nous scellons aujourd'hui le traité définitif, soit attristée par un souvenir de deuil national, et ne puisse être l'occasion d'une de ces fêtes auxquelles, en d'autres temps et d'autres circonstances, se

seraient associés avec bonheur les représentants attirés du pays et les princes de la science française.

Car, je ne saurais le proclamer trop haut, l'œuvre que nous entreprenons est une œuvre nationale. Si la jeune Université de Nancy trouve dans le passé de la Lorraine des souvenirs auxquels elle est fière et heureuse de se rattacher, si, comme on me le rappelait aujourd'hui même, il y a juste trois cents ans que nos aïeux célébraient, eux aussi, la création de l'Université ducale, le temps des Universités provinciales est passé. Nos Facultés, tout en étendant plus particulièrement leur action sur la région qui les avoisine, se doivent au pays entier.

Quand, après des ébranlements terribles, le gouvernement rétablit l'ordre, l'armée, le travail, les finances, le crédit public, c'est encore dans un intérêt national qu'il rétablit les études ébranlées comme le reste, et qu'il organise de grandes Universités. Il faut donc que l'Université de Nancy, mieux qu'aucune autre, parce qu'elle est des plus fortement constituées, contribue à relever le travail, le goût des études sérieuses et sûrement dirigées. Il faut encore qu'elle fasse progresser la science, une de nos gloires qui n'est pas perdue et que nous saurons conserver. Les succès du haut enseignement et le progrès de la science ont toujours été inséparables.

Maintenant, Messieurs les professeurs, que le Gouvernement a mis dans nos mains de puissants moyens d'études, qu'il a fait appel à notre dévouement, à notre initiative et à nos efforts, sa tâche est finie, la nôtre commence ! C'est à nous de répondre à sa confiance et de lui prouver qu'il l'a bien placée.

En matière d'enseignement, quelle que soit la valeur des institutions, la valeur des hommes est supérieure. Nous sommes donc responsables de l'avenir de cette Université. En lui donnant la part principale à son propre gouvernement et la liberté nécessaire à un corps savant, M. le Ministre, dont je répète les termes mêmes, ne fait que nous inspirer un sentiment plus élevé de nos obligations et de nos devoirs.

Reconnaissons que la constitution de notre haut enseignement est vicieuse sur un point essentiel auquel il est urgent de remédier: je veux parler de l'entassement de la jeunesse à Paris, entassement mauvais, dangereux à tous les points de vue, et malheureusement favorisé par trop de forces et de courants. C'est là un péril dont la gravité effrayerait davantage si d'autres périls plus immédiats ne le faisaient un peu oublier. Les nations étrangères n'ont pas donné dans cet écueil. Imitons-les sur ce point. Rappelons aux extrémités le sang qu'on a fait trop refluer au centre, et faisons que la France ait à Nancy son Cambridge ou son Oxford, dégagés, je le dirai sans vanité pour nous comme sans dénigrement pour d'admirables institutions, de traditions locales ou surannées.

La ville de Nancy, dont je vois ici les représentants les plus autorisés, les plus distingués et les plus augustes, a eu, ce sera l'une de ses gloires, le mérite de l'initiative en fait de choses d'enseignement et de science. Elle a voulu avoir une Université, elle y a vu pour elle une parure et une force. Elle n'a pas marchandé les sacrifices nécessaires. Elle la possède aujourd'hui dans des conditions qu'aucune ville en France n'égale, et que plus d'une peut lui envier. Il me serait facile de citer les promoteurs de ce mouvement, les auteurs de ce que je pourrais appeler la ligue de l'enseignement supérieur. Mais le nombre en serait grand, car je ne vois autour de moi que des hommes qui ont résolument conspiré dans ce but, et ici encore la brièveté qui m'est imposée ne me permet pas de citer des noms. Honneur à cette infatigable volonté, que le succès couronne au bout de dix-huit ans!

Pourtant ce palais, qui semblait trop vaste au début, est insuffisant aujourd'hui. Notre installation matérielle a besoin d'être complétée. La Faculté de droit et la Faculté des lettres, dotées de cours nouveaux, se plaignent d'étouffer dans leur enceinte trop étroite. La Faculté des sciences, dont le

personnel a doublé et qui a reçu cette année de la libéralité de M. le Ministre des dons importants, n'a obtenu que récemment pour quelques-uns de ses laboratoires et de ses cours pratiques, des salles tout à fait provisoires. La Faculté de médecine et l'École de pharmacie qui lui est temporairement attachée, trouveront sans doute dans les salles de l'ancienne école et dans le bâtiment voisin une installation, je me plais à le reconnaître, suffisante pour les cours, convenable pour une partie de leurs services, précieuse pour leurs collections. Je veux ici rendre hommage au zèle actif de notre municipalité. Elle s'est dévouée résolument depuis plusieurs mois à une tâche difficile, et grâce à elle des retards presque inévitables ont été évités. Mais les bâtiments pour l'anatomie, les laboratoires des études pratiques, je ne parle pas des services hospitaliers de la ville appelés à de prochaines et profondes modifications, nous font presque entièrement défaut. Heureusement les études des constructions qui doivent compléter l'établissement définitif sont près d'être terminées, et les fonds votés par la ville et le conseil général assurent à la Faculté d'importantes ressources.

Les sciences, les sciences médicales surtout, ont pris aujourd'hui un caractère envahissant. Procédant par des expériences répétées, forcées de vivifier l'enseignement par de continuelles recherches, elles exigent un matériel et des ressources considérables. Les Facultés scientifiques sont donc nécessairement de très-vastes établissements qu'on ne saurait organiser à demi. Il faut qu'ils soient complets ou qu'ils ne soient pas ; car l'outillage scientifique est aussi nécessaire pour assurer le succès dans les combats de la science que l'outillage industriel dans les combats de l'industrie. Mais, avant peu de semaines, les vitrines du bâtiment voisin pourront étaler de riches collections dues à la prévoyance généreuse de M. le Ministre, et je ne doute pas que dans un avenir prochain la Faculté de Nancy n'ait rien à envier à ses rivales.

Qu'elle se place demain, comme je n'en doute pas, au premier rang de la France et de l'Europe savante, et demain, je n'en doute pas non plus, nous verrons se presser autour d'elle une jeunesse attirée par sa renommée. Cette jeunesse sera inévitablement plus nombreuse le jour où de passagères difficultés se seront aplanies, où elle sera sûre d'avoir, elle aussi, son installation, et où la certitude de trouver réunis les moyens d'études les plus complets dans un milieu universitaire des plus favorables et des plus féconds, exercera sur elle un attrait particulier.

Il faudra aussi que ce milieu soit éminemment sain pour la jeunesse studieuse. Il faudra que des rapports plus fréquents s'établissent entre les professeurs et les élèves, que les exercices pratiques se multiplient, qu'il se crée dès l'école une sorte de discipline professionnelle. Mais la sollicitude connue de la Faculté, le passé et les conditions constitutives de l'Université de Nancy, nous font espérer la réalisation facile de ce programme.

Il me reste à exposer brièvement l'histoire de nos Facultés pendant cette année.

La Faculté de droit possède aujourd'hui les deux chaires nouvelles promises l'année dernière, une chaire de droit criminel et une chaire de droit romain. Elle a quatre cours pour le doctorat et des conférences pour tous les examens. Je constate avec bonheur que le nombre de ses épreuves de doctorat s'est élevé de 20 à 36. Le public compétent, en particulier Messieurs de la magistrature, savent combien ces épreuves sont sérieuses et graves. Espérons que la progression de nombre augmentera encore. Quant à la sévérité de la Faculté, je puis affirmer qu'elle ne faiblira pas.

La Faculté des sciences, organisée il y a dix-huit ans sur le type ancien, ne possédait qu'un nombre de chaires restreint; elle ne pouvait étendre son enseignement qu'au moyen de cours complémentaires irréguliers et insuffisants. Trois nouveaux professeurs et un chargé de cours venus de Strasbourg

ont doublé ses forces. La chimie agricole et les diverses branches des sciences possèdent aujourd'hui l'enseignement le plus largement organisé.

Je serai l'interprète du vœu public en exprimant à l'honorable M. Godron, organisateur du Musée d'histoire naturelle et du Jardin botanique de Nancy, les souvenirs que la Faculté gardera de ses dix-huit ans de décanat, et le regret qu'elle a éprouvé de le voir prendre avant l'âge un repos anticipé.

Son successeur, l'ancien doyen de la Faculté des sciences de Strasbourg, soulève aujourd'hui, devant le Conseil académique, la question de savoir si les avantages exclusifs attribués à quelques grandes écoles de Paris, comme l'École polytechnique, doivent être maintenus; s'il ne serait pas nécessaire d'admettre que les mines, les ponts-et-chaussées, les écoles militaires savantes, se recrutent par la concurrence des élèves libres formés par les Facultés, ces Facultés qui n'existaient pas au temps de Fourcroy et qui existent aujourd'hui. Question grave, qui n'est pas absolument nouvelle, mais qui maintenant est mûre et s'impose à la discussion des Universités, particulièrement de celle de Nancy.

Il y aurait encore lieu d'examiner si l'enseignement scientifique ou littéraire des lycées, que tout le monde s'accorde à reconnaître trop chargé, et que des circulaires ministérielles récentes ont eu précisément pour but d'alléger, ne devrait pas être mis mieux en harmonie avec l'enseignement des Facultés; s'il n'y aurait pas lieu de modifier en ce sens les conditions et les programmes actuels des examens. MM. les doyens des sciences et des lettres déplorent en commun la routine en quelque sorte fatale qui s'impose plus ou moins à la majorité des candidats, et les conduit à préférer la médiocrité à un succès de bon aloi.

La Faculté des lettres a développé plusieurs de ses enseignements et d'abord celui de l'antiquité, renouvelé depuis quelques années par les travaux modernes, en tête des-

quels je dois d'autant mieux citer ceux de l'école d'Athènes que plusieurs des membres les plus distingués de cette école sont aujourd'hui parmi nous. L'enseignement des langues étrangères, et celui de la géographie, devenu un des objets préférés de l'attention publique, ont été aussi l'objet de mesures nouvelles.

Si la crainte de trop prolonger cette cérémonie ne m'eût arrêté, j'eusse désiré que MM. les doyens pussent, conformément à l'usage, traiter plus largement devant vous tous ces sujets dont l'intérêt ne se borne pas à la jeunesse seule et aux hommes d'enseignement. Car nous avons, nous autres universitaires, ce privilège heureux que si toutes les spécialités ont des représentants dans nos chaires, la plupart des questions que nous abordons n'en offrent pas moins un intérêt général et élevé auquel tout le monde peut et doit s'associer. Nous aimons à parler au public et, à discuter devant lui, parce que nous le regardons comme étant des nôtres, parce que son concours est notre force, parce que la prospérité et l'éclat du haut enseignement sont les conditions vitales de cette grandeur de la France, que par de communs efforts tous les membres de la société française doivent conspirer à rétablir.

Messieurs, quelles que soient aujourd'hui les incertitudes ou les préoccupations divergentes auxquelles notre société est livrée, il est un fait heureux qui ne saurait être trop constaté, c'est la grande, l'immense place que les questions d'enseignement tiennent dans les esprits. Tout le monde a senti que c'étaient là des questions vitales, dont nul ne devait se désintéresser. Si extrême que soit la variété des opinions, il n'y a qu'une voix, il n'y a qu'un vœu pour élever l'enseignement populaire. Laissez-moi ajouter que nos tentatives pour répandre et vulgariser cet enseignement populaire resteraient vaines si l'enseignement supérieur ne s'élevait et ne montait à son tour. Ayons donc toujours les yeux levés en haut, et n'oublions pas que si une bonne armée exige

de bons soldats, elle n'exige pas moins impérieusement de bons chefs.

C'est aux fortes Universités à former ainsi une élite d'hommes capables d'honorer et de servir le pays. Dieu aidant, nous ne perdrons pas de vue cette noble mission et ce difficile devoir.

Je ferai en terminant un appel à la jeunesse qui assiste à cette réunion. Nous avons pu, l'année dernière, honorer le dévouement qu'elle a montré en prenant à la défense de la patrie une part méritoire, trop souvent mêlée de deuil. Elle lui doit aujourd'hui un autre dévouement, celui du travail, de la discipline, la poursuite de ces qualités et de ces vertus civiles qui pourront seules relever le pays. Qu'elle vienne les apprendre à nos écoles. Elle pourra compter sur nous; nous voulons compter sur elle.
